



Protocole incendie

Évacuation

1 : Si vous constatez de la fumée ou une odeur de feu, déclenchez l'alarme manuelle la plus près de chez vous. *Si l'alarme est déjà en fonction, procédez comme suit :*

2 : Préparez-vous à évacuer! Utilisez le marqueur que nous avons récemment installé sur de votre porte de condo (coincez celui-ci dans l'encadrement en refermant votre porte! Il indiquera **ÉVACUÉ.**)

3 : Ne verrouillez pas la porte du condo.

4 : S'il vous est impossible de sortir dans le corridor, déverrouillez la porte de votre condo et sortez sur le balcon en refermant bien la porte patio derrière vous. Faites de grands signes aux pompiers pour qu'ils remarquent votre présence.

5 : Il est non recommandé, voir même interdit d'utiliser l'ascenseur.

6 : Utilisez l'escalier la plus près de vous.

7 : Sortez immédiatement de l'édifice. Rendez-vous dans l'autre édifice des Jardins du Havre.

8 : Si toutefois il est impossible d'accéder à l'autre édifice, poursuivez vers le point de rassemblement près du court de tennis. Ne restez pas dans le rondpoint. Plusieurs camions de pompiers, autopatrouilles et ambulances doivent parfois s'y déplacer rapidement.

9 : Des bénévoles seront sur place pour vous guider et déverrouiller la porte de l'autre édifice.

10 : Suivez les consignes des bénévoles et de la personne coordinatrice de la sécurité.

11 : Vous pourrez réintégrer vos appartements dès que le service Incendie et la personne responsable du conseil d'administration vous y autorise.

SOYONS PRUDENTS...!!! RESPECTONS LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ